Questions fréquentes



Je suis passager. Suis-je assuré par mon conducteur ?

Oui. Tous les conducteurs ont l'obligation légale d'être assurés au tiers. Leur assurance couvre donc automatiquement leurs passagers en covoiturage.



Et si j'ai un empêchement ?

Pas de problème. Pensez seulement à prévenir le plus tôt possible votre covoitureur pour qu'il puisse s'organiser. En cas d'absence imprévue du conducteur, pensez aussi au service garantie retour qui s'engage à vous trouver une solution de repli pour rentrer chez vous.



J'ai des contraintes certains soirs (courses, enfants), peut-on covoiturer occasionnellement ?

Oui. Vous pouvez proposer votre trajet certains jours uniquement (par exemple tous les lundis et jeudis).



Je ne parle pas beaucoup le matin... Est-ce gênant ?

Non. Vous pouvez choisir de pratiquer le covoiturage pour des raisons écologiques et économiques sans pour autant être bavard ! Mettez-vous simplement d'accord sur le choix d'une radio !



Dois-je faire des détours ?

Non. L'objectif de ce service est de vous mettre en contact avec les personnes qui habitent près de chez vous et qui font un trajet similaire. Pensez également aux aires de covoiturage, elles vous permettent de fixer un rendez-vous à vos covoitureurs. Retrouvez l'ensemble des aires situées sur le territoire du Poitou-Charentes sur la page d'accueil dans la rubrique « Les aires de covoiturage »

Pour en savoir plus, rendez-vous sur





Comment ça marche ?

Mode d'emploi

1. Inscrivez-vous gratuitement sur **covoiturage.poitou-charentes.fr**
2. Proposez votre trajet
3. Trouvez les personnes qui font le même trajet que vous
4. Organisez-vous ensemble !



J'ai une voiture







Je n'ai pas de voiture

Astuce : Si vous avez chacun une voiture, alternez la conduite

Semaine 1 **Semaine 2**





En partenariat avec :



Editeur de Covoiturage.fr

Garantie Retour : en cas de défaillance du covoitureur, composez le 01 76 21 49 62 (de 9h00 à 19h00)

Covoiturage

Conducteurs et passagers, osez le covoiturage et publiez votre annonce sur

covoiturage.poitou-charentes.fr







On a tous une bonne raison de covoiturer :

Economiser

Voici vos économies annuelles en fonction de votre distance domicile-travail :



Réduire le trafic routier

Le covoiturage permet de réduire le nombre de voitures en circulation et contribue ainsi à améliorer la qualité de vie en ville !



Rendre service



Vos places libres sont précieuses pour vos voisins notamment les jours d'absence de transport en commun ou de panne de voiture !

Rendre votre trajet plus agréable

Le covoiturage permet de partager des moments sympathiques régulièrement ou occasionnellement, sur votre trajet domicile-travail ou vos départs en week-end.



Les covoitureurs sont unanimes : à plusieurs, les trajets paraissent plus courts et sont moins fatigants !

Faire un geste écologique



En prenant une voiture pour deux, sur une distance quotidienne de 20 km, vous éviterez 1 296 kg équivalent CO_2 par an.

Alterner la conduite

En alternant la prise de votre véhicule avec votre covoitureur, vous ne conduisez qu'une fois sur deux et vous vous fatiguez moins au volant !



Questions fréquentes



Je suis inscrit et j'ai trouvé des covoitureurs. Dois-je obligatoirement covoiturer ?

Non. Maintenant que vous avez identifié vos covoitureurs potentiels, vous avez l'opportunité de partager votre voiture avec eux de temps à autre ou régulièrement. Il s'agit d'une liberté et non d'une obligation.



Je n'ai pas de voiture, puis-je être seulement passagère ?

Oui. Dans ce cas, nous vous conseillons de fixer le montant de votre participation aux frais à la semaine ou au mois. Pensez à donner votre participation régulièrement car les bons comptes font les bons amis !



Je travaille trop loin, je suis sûr que personne ne fait le même trajet que moi.

Détrompez-vous ! Il y a toujours quelqu'un qui fait un trajet similaire. Recherchez des covoitureurs ou bien déposez votre proposition, vous serez agréablement surpris du résultat !



Mes coordonnées vont-elles être diffusées sur internet ?

Non. Vos coordonnées sont protégées sur notre service de covoiturage. Seul votre prénom apparait avec l'initiale de votre nom de famille. Votre e-mail est masqué car le site permet de s'écrire via une messagerie sécurisée. Vous pouvez également masquer votre numéro de téléphone, tout en restant joignable !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

